

Le SCoT nord Haut-Marnais : un territoire polarisé autour de Saint-Dizier et relativement isolé

Situé au sud-ouest de la région Grand Est et à l'est du Bassin parisien, le SCoT nord Haut-Marnais regroupe 121 communes et 72 290 habitants en 2013, soit 40 % de la population du département de Haute-Marne. Si la densité moyenne de ce territoire est faible (46 habitants au km²), sa population et ses activités économiques sont polarisées autour de Saint-Dizier, plus grande commune de Haute-Marne et sous-préfecture du département. Le grand pôle urbain (*définitions*) de Saint-Dizier se compose de cinq communes (*figure 1*), regroupant 29 450 habitants, soit plus de 40 % de la population du SCoT. Deux autres petits pôles structurent également le territoire : Joinville (5 550 habitants) et Wassy (3 620 habitants). L'espace urbain concentre ainsi plus de la moitié de la population du SCoT. Les espaces périurbains comptent 37 communes (18 830 habitants), presque exclusivement situées en périphérie du pôle de Saint-Dizier. Le reste du territoire comprend 72 communes isolées de l'influence des aires urbaines, regroupant 14 840 habitants.

Le SCoT nord Haut-Marnais est un territoire relativement isolé : aucun grand pôle

urbain ne se situe à moins d'une demi-heure en voiture de sa commune principale. Bar-le-Duc et Chalons-en-Champagne sont les deux seuls à se situer entre 30 et 60 minutes de Saint-Dizier. Bien que Nancy et Chaumont soient à moins de 100 kilomètres du SCoT, il faut entre une heure et une heure et demie pour faire le trajet depuis Saint-Dizier. Les autres principaux pôles à moins de deux heures du SCoT sont Metz, Reims et Troyes. Paris est accessible par la route en près de trois heures.

L'offre en matière d'infrastructures de transport est disparate et peu développée sur le territoire. L'aéroport le plus proche (Paris-Vatry) est à plus d'une heure de Saint-Dizier. Le TGV, desservant entre autres Reims et Paris, n'est accessible que depuis Vitry-le-François, à près d'une demi-heure de Saint-Dizier. Par ailleurs, aucun axe autoroutier ne dessert le territoire : les autoroutes A4 (Paris - Reims - Strasbourg), A26 (Reims - Troyes) et A5 (Paris - Langres) sont éloignées du SCoT. Les axes majeurs de transport ferroviaire et routier traversant le SCoT sont orientés du nord au sud, le long de la rivière de la

Marne : la nationale 67 relie Saint-Dizier à Chaumont tandis que la nationale 4 permet la liaison entre Saint-Dizier, Vitry-le-François et Nancy. Enfin, au nord est du SCoT, la départementale 35 relie Saint-Dizier à Bar-le-Duc. D'est en ouest, aucun axe routier majeur ne traverse le SCoT. Seules deux routes départementales (D384 et D60) limitent l'enclavement de cette partie du territoire.

Le SCoT nord Haut-Marnais est le premier SCoT de Haute-Marne approuvé par arrêté préfectoral. Afin d'en appréhender les forces et les faiblesses, il est comparé à un territoire fictif, dit *référentiel construit*, composé d'un ensemble de SCoT situés sur l'ensemble du territoire métropolitain et présentant des caractéristiques proches du SCoT nord Haut-marnais en termes de population et d'enclavement (*Méthode*). ■

1 Un territoire éloigné des grandes villes et des grandes infrastructures de transport

Topographie du SCoT nord Haut-Marnais

